

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 OCTOBRE 2019**

0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1 Ouverture

Proposition d'ouverture à 12h47

Proposé par Bernadette

Appuyé par Éliel

Adopté à majorité

0.2 Præsidium

Que Amnay Ziani et Marcelle Turcotte-Tremblay assurent respectivement l'animation et le secrétariat de l'assemblée.

Proposé par Bernadette

Appuyé par Thomas

Adopté à majorité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit :

0. Procédures

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Grève des reprises

1.1 Plénière

1.2 Délibérante

2. Levée

Proposé par Bernadette

Appuyé par Vincent

Adopté à majorité

1. Grève

1.1 Plénière

Que l'on tienne une plénière d'une heure au sujet de la grève et des reprises. Que les tours de parole soient limités à deux minutes par personne.

Proposé par Éliel

Appuyé par Thomas

Adopté à l'unanimité

La plénière débute à 12h52.

Proposition privilégiée : Que les cours soient levés pour la durée de l'assemblée générale (plus 30 minutes pour retourner en classe).

Proposé par Éliel

Appuyé par Maeva

Adopté à majorité

1.2 Délibérante

Considérant que la grève doit demeurer une action de perturbation du système;

Considérant que la lutte contre les changements climatiques n'en est qu'à son début;

Considérant que le mouvement étudiant doit rester fort pour la mener à terme;

Considérant que la loi dite des 82 jours est plus flexible que ce que l'administration laisse entendre;

Considérant que la reprise des cours levés par l'Assemblée générale est une atteinte à la démocratie étudiante :

Que la SOGÉÉCOM soit en grève les 15 et 16 octobre;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dures afin de faire respecter le mandat de grève;

Que l'on tienne un conseil de grève le 9 octobre à 18h30;

Que la SOGÉÉCOM prenne résolument position contre les reprises des journées de grève et l'instrumentalisation du calendrier scolaire à des fins politiques par l'administration.

Qu'advenant une reprise des cours levés par l'Assemblée générale de grève, que la SOGÉÉCOM soit également en grève lors de cette reprise.

Proposé par Florence

Appuyé par Zachary

Proposition d'amendement :

Qu'advenant une reprise des cours levés par l'Assemblée générale de grève, que la SOGÉÉCOM soit également en grève lors de cette reprise.

Proposé par Bernadette

Appuyé par Thomas

Pour : 189
Contre : 167
Abstention : 39

Adopté à majorité

Proposition de mode de vote :

Que l'on vote sur la principale en vote secret.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Rejeté à plus du 2/3 de l'assemblée.

Proposition d'amendement :

Que les étudiant-es en soins infirmiers soient exclu-es de la grève

Dûment proposé

Dûment appuyé

Proposition de question préalable sur l'amendement :

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Vote sur l'amendement :

Que les étudiant-es en soins infirmiers soient exclu-es de la grève

Adopté à majorité

De retour sur la principale telle qu'amendée :

Que la SOGÉÉCOM soit en grève les 15 et 16 octobre.

Que l'on tienne des lignes de piquetage dures afin de faire respecter le mandat de grève;

Que l'on tienne un conseil de grève le 9 octobre à 18h30;

Que la SOGÉÉCOM prenne résolument position contre les reprises des journées de grève et l'instrumentalisation du calendrier scolaire à des fins politiques par l'administration.

Qu'advenant une reprise des cours levés par l'Assemblée générale de grève, que la SOGÉÉCOM soit également en grève lors de cette reprise.

Que les étudiant-es en soins infirmiers soient exclu-es de la grève.

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute : « ou toute autre journée de reprise de grève ou d'Assemblée générale imposée par l'administration » à « Que la SOGÉÉCOM soit en grève les 15 et 16 octobre. »

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

De retour sur la proposition principale telle qu'amendée :

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOGÉÉCOM DU 8 OCTOBRE 2019

Que la SOGÉÉCOM soit en grève les 15 et 16 octobre ou toute autre journée de reprise de grève ou d'Assemblée générale imposée par l'administration.

Que l'on tienne des lignes de piquetage dures afin de faire respecter le mandat de grève;

Que l'on tienne un conseil de grève le 9 octobre à 18h30;

Que la SOGÉÉCOM prenne résolument position contre les reprises des journées de grève et l'instrumentalisation du calendrier scolaire à des fins politiques par l'administration.

Qu'advenant une reprise des cours levés par l'Assemblée générale de grève, que la SOGÉÉCOM soit également en grève lors de cette reprise.

Que les étudiant-es en soins infirmiers soient exclu-es de la grève.

Pour : 256

Contre : 229

Abstention : 16

Adopté à majorité

Proposition : Qu'on lève l'assemblée à 14h31

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

2. Levée